



LE

Tiers-Ordre de Saint-François

OU PICPUS

OUTRE le grand ordre des Frères Mineurs et celui des Sœurs de Sainte-Claire, saint François d'Assise en établit un troisième en faveur des chrétiens et des chrétiennes de toute condition destinés à vivre au milieu du monde. C'est l'ordre de la Pénitence, connu vulgairement sous le nom de Tiers-Ordre. Dès le commencement, ce Tiers-Ordre reçut les approbations et les encouragements des Souverains Pontifes, et bientôt se formèrent de nombreuses congrégations de religieux et de religieuses qui ne voulurent avoir que la règle du Tiers-Ordre, en y ajoutant les vœux ordinaires de religion.

Une communauté du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise existait à Lyon dès le xv^e siècle, peut-être même avant, car il est constant que ce furent deux religieux de la